



## Bilan démographique 2010

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 270 000 personnes résident en Polynésie française.

Par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population a augmenté de 3 000 personnes, soit +1,1 %. L'accroissement de la population demeure régulier depuis 2004, tiré toujours par une structure par âges favorable à la natalité. Il est en revanche beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 ; la croissance était alors de 1,9 % par an en moyenne.

Au cours de cette année, 4 579 personnes sont nées et 1 261 sont décédées. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et des décès, est donc de 3 318 personnes. Sous l'hypothèse d'un prolongement de la tendance observée entre les deux recensements de 2002 et 2007, le déficit migratoire annuel (-300 personnes) pèse peu sur le nombre d'habitants.

### Mortalité – Espérance de vie

En 2010, 1 261 personnes sont décédées. Ce nombre est au plus haut depuis les dix dernières années, avec un niveau bas de 1 023 en 1999.

L'espérance de vie à la naissance atteint 73,2 ans pour les hommes et 78,3 ans pour les femmes, soit une moyenne de 75,6 ans pour les résidents de Polynésie française. Globalement la durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 4,4 mois par an sur les 10 dernières années. Elle demeure inférieure à l'espérance de vie des hommes et des femmes observée en France métropolitaine (respectivement 78,1 et 84,8 ans en 2010, selon l'INSEE).

Avec 25 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (5,5 décès pour 1 000 naissances). Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, elle semble avoir atteint un palier qui demeure supérieur à celui de France métropolitaine (3,8 décès pour 1 000 naissances).

### Natalité - fécondité

En 2010, 4 579 bébés sont nés en Polynésie française, soit 28 de plus qu'en 2009. Le nombre de naissances est relativement stable depuis 2003, au dessus de 4 500 naissances par an. Ce maintien des naissances s'explique par l'augmentation de la population féminine de 15 à 49 ans alors que la fécondité globale se stabilise autour de 2,1 à 2,2 enfants par femme. Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans augmente de 1,2 %, soit un rythme beaucoup plus faible que celui du début des années 2000 (+2,7 % en 2000). La fécondité rejoint ainsi progressivement celle de la métropole où en 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint 2 enfants par femme.

La fécondité remonte légèrement chez les femmes âgées de 20 à 24 ans, alors qu'elle avait fortement baissé jusqu'à 2009. Elle reste stable à un niveau élevé chez les très jeunes femmes âgées de moins de 20 ans. Elle diminue dans les autres classes d'âge.

L'âge moyen à l'accouchement continue d'augmenter. Il est de 27,5 ans en 2010 contre 27 ans en 2000 et 26 ans en 1990.

### Mariage – Nuptialité

1 330 mariages ont été célébrés en 2010, soit 100 de plus qu'en 2009. Le taux de nuptialité est de 4 ‰. En baisse constante jusqu'à 2001, le nombre de mariages est resté stable depuis cette date. Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2010, les femmes se marient à 33 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 2000.

### Sources

**Etat civil** : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf.

**Recensement de la population** : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, cinq recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 20 août 2007.

**Estimations annuelles de la population** : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1er janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

## Définitions

**Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Définitions relatives aux naissances

**Naissance** : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96% des naissances).

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

**Taux de natalité** : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Taux de fécondité** : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

### Définitions relatives aux décès

**Espérance de vie à la naissance** : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

**Taux de mortalité** : Rapport des décès à la population moyenne.

**Taux de mortinatalité** : Rapport des mortinaissances aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

**Taux de mortalité infantile** : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

**Taux de mortalité foeto-infantile** : Rapport des mortinaissances et des décès de moins d'un an aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

**Taux de mortalité néonatale précoce** : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances vivantes.

**Taux de mortalité périnatale** : Rapport des mortinaissances et des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

**Taux de mortalité néonatale** : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 28 jours aux naissances vivantes.

**Taux de mortalité post-néonatale** : Rapport des décès d'enfants survenus entre le 28<sup>e</sup> et le 365<sup>e</sup> jour aux naissances vivantes.

### Définitions relatives aux mariages

**Taux de nuptialité** : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

